

N°4 CR CD 16/09/2025

Comité Directeur LAURACO

mardi 16 septembre – 19h30-23h

Visioconférence

Présents : Laurent Dechavanne, Jean-Claude Ragache, Evelyne Camarroque, François Gintzburger, Lucas Toulier Ancian, Gaëlle Chevalier, Sébastien Rora, (départ 21h42), Rémi Baudot (arrivée 21h46)
Absent excusé : Bernard Dahy

1) Emploi

- Chargé de communication : Une demande d'aide à la DRJS sera faite en novembre mais nous n'aurons la réponse qu'en mai. La fiche de poste a été validée. Jean-Claude et Bernard ont proposé une répartition en temps de travail et en coût analytique de ce poste sur les différentes commissions de la ligue : 50 % imputés à la communication d'O'bivwak, 25 % à la communication générale Ligue, 10 % à l'accompagnement des CD dans leurs besoins de communication, 10 % à la communication du Groupe Ligue et 5 % à la formation. Accord du CD pour une embauche à compter du 1^{er} janvier 2026.
A ce jour 12 candidatures ont été reçues. Le jury de recrutement se tiendra semaine 43. Le jury sera composé des membres du bureau qui le souhaitent + Laure Carra.
La préselection des candidats (tes) retenus (es) sera envoyé au CD.
- Stagiaire L3 STAPS : Une demande de stage est parvenue à la ligue de la part d'un orienteur AURA. Parmis les thématiques qu'il souhaite le CD a retenu «tourisme et loisir sportif». Notamment en lien avec le déploiement des ELO (état des lieux, freins, etc...). Son stage débutera en mars 2026 pour 3 mois, charge au CD de lui trouver un maître de stage. Laurent refera un échange avec le stagiaire notamment dans les attentes du contenu de ce stage L3 STAPS.

Accord de principe du comité

- Vacation sur groupe ligue : Une athlète HN arrête la compétition elle propose d'aider le GL contre rémunération. Après discussion les responsables GL font remarquer que le besoin d'aide se porte plus sur la partie logistique que sur la partie technique. Jean-Claude propose qu'elle crée sa structure ce qui aurait plus de sens pour elle, lui ouvrirait d'autres perspectives que celles de la Ligue et les dépenses afférentes ne seraient pas assimilées à de la masse salariale mais à des prestations extérieures. Ainsi la ligue pourrait la solliciter pour des prestations définies avec elle et avec les responsables du Groupe Ligue. Laurent reprend contact pour faire avancer les points soulevés

Accord de principe du comité

2) Finances

Subventions reçues sur 2025

Retour ETAT - ANS au niveau de LAURACO

Aide au fonctionnement = 23.5k€ au global à répartir

- Groupe ligue perfectionnement en CO Pédestre et CO à VTT 8k€
- Formation des Bénévoles 5k€
- Demain femmes dirigeantE 1.5k€
- Manifestations innovantes et promotion "grand public" 3k€
- Equipements et développement territorial 6k€

Rappel 2024 : 33k€ reçus

Rappel 2023 : 27k€ reçus

Au niveau du territoire AURA : le montant des subventions ANS est de 76.5k€ réparti ainsi :

- sur les clubs 31.7k€,
- sur les CD 21.2k€
- et donc 23.5k€ pour la ligue

--- Un travail d'analyse sur la baisse au niveau de la ligue est prévu par Laurent

--- Un travail de sensibilisation auprès des présidents de clubs et CD est à faire pour montrer l'intérêt collectif à remplir ces dossiers ANS

Retour Région AURA :

Aide au fonctionnement = 30k€ au global à répartir

Affectation selon les actions mises en avant :

- Groupe ligue performance
- Formation des cadres bénévoles
- Scolaire – Scobiwack
- Equipements et développement territorial

--- La répartition de cette somme sur les actions est du ressort du comité directeur, une proposition sera faite au prochain comité sachant que les actions ont bien été réalisées tout au long de l'année.

Aide à l'événement = Obiwack 2025 – 15k€

L'affectation et l'action sont à jour

Aide à l'investissement = 8.4k€



Tel : 04 56 00 82 49 – mail : contact@lauraco.fr – site : www.lauraco.net

--- La répartition de cette somme sur les actions est du ressort du comité directeur, après échanges, il apparaît que certains matériels du raid sont vieillissants. Laurent se rapproche de Bernard et Laure pour avancer ce point.

Pour rappel cette année, la région demande à ce que tous les crédits attribués soient dépensés. Si ce n'est pas le cas, la subvention sera récupérée par la région.

Retour Raid O'bivwak 2025 :

Aide à l'événement Département de la Haute Loire pour l'action Obiwack 2025 : 5k€

Aide à l'événement Com Com Meyzin-Loire- Meygal pour l'action Obiwack 2025 : 2k€

Aide à l'événement Commune de St Julien Chapteuil pour l'action Obiwack 2025 : 1k€

3) Réunion de passation des trésoriers

Une réunion à Saint Etienne s'est tenue le 4 septembre avec Rémi, Evelyne, Laure et Bernard. Jean-Claude excusé.

Réunion très constructive où l'on a évoqué de nombreux sujets.

Points sur les banques

- Les virements sont réalisés sur le Crédit Mutuel
- Les Prélèvement automatiques sont faits sur la Banque Postale

Les factures de nos prestataires sont réalisées avec l'IBAN de la BP (donc l'argent arrive sur le compte de la BP)

Crédit Mutuel : Bernard s'est déplacé au Crédit Mutuel sur RV avec notre correspondante.

Il a la vue sur ces comptes et la main pour faire les virements "achats"

A ce jour il ne reste qu'une seule facture FFCO à payer

Le compte Crédit Mutuel est alimenté quant à lui par le compte de La Poste qui est fait pour le moment par Rémi.

Rémi assure également, pour le moment, le versement des salaires via le compte de La Banque Postale. Il reste à notre disposition pour ses nombreux conseils.

FULLL : A terme : Avoir un compte fulll PRO ce qui serait plus facile pour faire les virements et on pourra obtenir une CB Fulll - Gratuit.

Pléo : ne plus l'utiliser. Pléo va chercher 1000€ sur la BP à chaque fois que sa réserve passe sous les 1000€. Pléo puise sur le compte de la Poste. Pléo a un coût c'est pour cela que nous souhaitons tout passer sur Fulll

JOTFORM

- Logiciel de formulaire : note de frais : Rémi donne les droits à contact@lauraco.fr avec identifiant pour réinitialiser le mot de passe.
- Une fois validé, la note de frais est envoyée sur fulll
- Note de frais pour un don : Envoyé à fulll dans OD : en compta dans un autre dossier car pas de virement. Quentin le reçoit, Bernard fait les CERFA



Tel : 04 56 00 82 49 – mail : contact@lauraco.fr – site : www.lauraco.net

Mailjet : prélèvement depuis la BP

Adobe : prélèvement depuis la BP

Microsoft : prélèvement depuis la BP

MY POS : TPE pour paiement CB lors du raid. Revoir comment on récupère l'argent pour les prochaines saisons

OVH, Mailjet, SFR... Laure gère

4) Calendrier

Coupe de ligue 2025

Proposition de dynamiser le classement général pour les plus jeunes et meilleurs clubs : passer le montant alloué au club organisateur à 400€ : **Accord du comité**

Cela pourrait se faire le 16/11 lors de la MD organisée par le CROCO à La Chapelle en Vercors. Laurent voit avec le club comment mettre cela en place.

Proposition de revaloriser l'aide pour les récompenses des Championnats de ligue : Pas d'objection particulière du comité à ce stade mais à voir pour 2026 sur l'ensemble des formats avec une proposition chiffrée et plus aboutie.

Calendrier 2026

En cours de réalisation par les clubs et CD.

GL : 1^{er} WE les 15-16 novembre validation moniteur

2^{ème} en Janvier sprint dans la Drome

3^{ème} en Mars n'est pas fixé

Stage Paques incertain

Stage d'été pendant les 3 jours du Forez : participer aux compétitions et rester ensuite sur les terrains 2 jours de plus.

Nationale CO à VTT organisée par le COPIDO : Manque la signature de Laurent pour le CDCO69 et la Ligue. Sébastien demande pourquoi Laurent n'a pas signé. Laurent argumente en disant qu'il a envoyé un message le 22 juillet et qu'il n'a pas eu de réponse. Laurent précise qu'il n'attendait rien du comité sur ce dossier mais qu'il n'a pas signé pour qu'on évoque le problème des mails sans réponse. Départ de Sébastien.

5) Demande de la FFCO

Jean-Claude a été sollicité par le chargé de développement de la Fédération afin que la Ligue fournit à la FFCO les cahiers des charges techniques établis par les chargés de développement de la Ligue pour les ELO. Ces documents représentent un gros travail de conception.

Après échanges unanimes sur la question, le CD émet des réserves quant à la délivrance sans conditions de ces documents techniques. En effet la Ligue n'a reçu pour l'instant aucun retour de la FFCO sur les remarques formulées à l'issue de la rédaction du rapport fédéral relatif à l'enquête menée auprès des Ligues quant au déploiement

d'équipements permanents.. Ce rapport ayant omis bon nombre d'éléments conceptuels et méthodologiques évoqués par la Ligue lors de sa consultation par la FFCO. De plus le CD souhaite que la FFCO fasse des propositions sur les conditions d'utilisation de ces cahiers des charges si ils étaient mis à disposition. Jean Claude donne suite dans ce sens.

6) Enquête Femmes Dirigeantes (groupe de travail piloté par Gaelle, composé d'Evelyne, Bernard et Jean-Claude. Avec l'assistance de Manon).

L'enquête a été dépouillée par Manon, notre chargée de communication. Les résultats sont prometteurs pour envisager la mise en place d'actions concrètes. Ceux-ci seront envoyés aux présidents de clubs et CDCO et un lien permettra d'y accéder dans la prochaine newsletter.

Bon nombre de Ligues contactées se sont montrées très intéressées par notre démarche. Le CD donne son accord pour que la trame de notre enquête et les résultats obtenus leurs soient communiqués.

7) Réunion des présidents de CD

Elle se tiendra le samedi 8 novembre à Lyon. Lieu à définir.
L'ordre du jour proposé par Laurent est adopté.
Il va être envoyé très prochainement.

8) Diffusion des CR des réunions du Comité Directeur

Il a été décidé que les CR seront envoyés par la secrétaire à l'ensemble du comité au plus tard une semaine après la réunion, chaque membre aura une semaine pour compléter si nécessaire. Passé ce délai le CR sera envoyé aux clubs et CDs.
Adopté par le CD

